

CHAPITRE 3

QUELLES PERSPECTIVES POUR LES TERRITOIRES ?

Dans quelle mesure, les initiatives, expérimentations, réflexions, présentées dans les chapitres I et II de ce cahier constituent-elles autant de graines de métamorphose vers un mode de développement durable ? Comment les faire prospérer afin d'enclencher la mutation ?



1. Pistes pour l'action

Après avoir entendu les acteurs des expérimentations, les participants à l'Atelier d'Amiens des 22 et 23 octobre 2013 ont été invités à dégager des recommandations, pistes pour l'action, en petits groupes sur les thèmes : épargner, financer et investir, produire et consommer. Il s'agissait de consolider et mettre en perspective les échanges et agoras de la veille, et de co-construire des méthodes/outils/objectifs pour renouveler les manières de produire, investir, épargner sur les territoires.

ÉPARGNER

- Pour maîtriser les dépenses des territoires des économies directes peuvent être réalisées sur les consommables (énergie, eau, approvisionnement des cantines...), mais aussi des économies de mutualisation entre différents échelons et acteurs territoriaux (exemples de PLU intercommunal, de coordinations entre acteurs de transports).
- La territorialisation des activités économiques, production décentralisée d'énergie, circuits courts d'approvisionnement, monnaies locales, création de filières locales..., permet de générer de la richesse sur les territoires.
- Leviers pour l'action territorialisée : le recueil de connaissances – identification des flux de matières, usage de nouveaux indicateurs, interconnaissance des acteurs – et une gouvernance ouverte – débats publics, co-constructions...

FINANCER ET INVESTIR

- Combiner diverses sources de financement (subventions, financement de grandes institutions publiques, appel à l'épargne locale, certificats d'économie d'énergie...).
- Mettre en place une ingénierie technique et financière (exemples de plateforme de rénovation thermique des habitats).
- Pour des projets précis, utilisation de plateformes de financement participatif, encouragement de l'épargne solidaire.

PRODUIRE ET CONSOMMER DURABLEMENT

- Quels besoins essentiels ? Une réflexion sur les besoins essentiels est nécessaire, ce qui représente un changement culturel.
- Quel rôle des acteurs publics ? En tant que stratèges ils suscitent les initiatives en faveur de la mutation, accompagnent les acteurs, exercent une veille sur les expérimentations de rupture, sont soucieux de l'exemplarité de leur gestion, notamment à travers les marchés publics.

- Quelles méthodes ? Une véritable ingénierie de la co-production avec les parties prenantes, et de l'expérimentation sont à inventer et à diffuser.
- « Faire système » : privilégier les lieux de co-production, renforcer les compétences et construire une véritable intelligence collective sur le territoire, construire avec les acteurs du territoire une vision partagée.
- 5 engagements des collectivités territoriales :
 1. Financer en assurant les moyens de réaliser la transition.
 2. Former à tous les stades de la vie mais aussi par la rencontre des compétences.
 3. Évaluer par des indicateurs allant au-delà du PIB.
 4. Faire connaître et diffuser les initiatives favorables à la transition.
 5. Expérimenter.

POINT DE VUE

Points forts retenus par les étudiants d'Erasmus Mundus

Une vingtaine d'étudiants d'Erasmus Mundus, en Master « Sustainable Territorial Development » sur les démarches de la durabilité locale - Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne, ont participé à l'atelier d'Amiens. À l'issue de ces deux journées, leurs recommandations reflètent leurs ambitions :

- **Les collectivités deviennent stratégiques** : des exercices de prospective peuvent permettre de visualiser les évolutions possibles de leurs rôles, et agir dès aujourd'hui pour s'adapter au mieux au futur que l'on souhaite.
- **Le souci de vulgarisation**, ne pas être « stratosphérique » ou trop jargonnant dans les termes utilisés. En parallèle de rapports plus stratégiques, des outils à vulgariser, abordant l'évolution des usages concrets de chacun.
- **Incarner humainement les valeurs et idéaux** que l'on porte (incluant la diversité comme valeur fondamentale et comme nécessaire pour viser la résilience) dans un souci d'exemplarité et de cohérence. Quelles postures/savoir-être adopter pour favoriser le changement ?
- **Créer de la confiance et du désir** : à partir du couple « valeur + responsabilité », il s'agit de traduire ses valeurs dans les projets de transition.
- **La reconnaissance des difficultés et appréhensions de chacun** dans une période de mutation. Conjuguer les acteurs, coopération et solidarité.



- **Étudier fondamentalement la question des besoins, des biens communs mondiaux et locaux et de leurs liens.**
- **Faire la chronique des transitions**, pour les rendre lisibles. Quels nouveaux récits co-crée-t-on ?
- **Le renforcement de la sécurisation territoriale (résilience)**, par la construction de confiance et le renforcement des liens sociaux.
- **Multiplier les effets de levier** par structure de filières et reproduction/adaptation des actions.
- **Anticiper l'évolution des métiers et des savoir-faire nécessaires.**
- **Inclure les savoirs populaires** et leur transmission comme levier pour la durabilité, créateur de liens sociaux et projets. **L'éducation non formelle est un levier de formation de citoyens- actifs et de capacitation citoyenne.**
- Le recours aux **méthodes-démarches coopératives dans la définition de projets** : une communauté locale facilite le dialogue entre les différents acteurs sur la base d'une éthique à élaborer en commun.
- **La promotion d'une multitude d'initiatives complémentaires et alternatives, porteuses d'idées et d'espoir pour les gens** : par exemple la mise en place de monnaies complémentaires, de banques temps créatrices de valeur, etc.
- **Produire des indicateurs (quantitatifs et qualitatifs) dont chacun peut se saisir** pour faire évoluer et élaborer et afficher les bilans locaux de matière et le métabolisme territorial.
- **Multiplier les lieux d'échange de partage d'expériences.**
- **Permettre la transparence dans toutes les démarches liées au développement du territoire** comme moyen pour promouvoir l'engagement citoyen, la confiance et la légitimation des actions.

2. Une prospective pour des territoires durables, les PACTES 21

Le commissariat général au Développement durable avec les associations ETD et 4D ont piloté, en 2011 et 2012, un exercice de prospective qui a rassemblé une trentaine d'experts et de collectivités locales impliqués dans les agendas 21 locaux.

Dans le contexte de la préparation de la conférence « Rio +20 », il s'agissait de réfléchir aux agendas 21 de demain, en proposant la prospective comme un outil pour, d'une part, régénérer la participation et, d'autre part, faciliter la construction d'une vision partagée du devenir du territoire.

Ces travaux ont abouti à trois scénarios, interdépendants et complémentaires :

- Pacte 21, qui s'intéresse à la re-territorialisation des modes de production et de consommation,
- Engagement 21, qui propose un cadre pour améliorer la démocratie participative,
- et Dيمقité 21, qui imagine un système de gouvernance multi-scalaire.

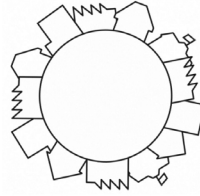
Lors de l'atelier d'Amiens, le scénario Pacte 21 avait été présenté et débattu, de par l'originalité de ses propositions pour une économie territorialisée.

Les Pactes 21 seront appelés à construire et gérer des services hybrides favorisant la transformation des territoires : circuits courts, agriculture et alimentation durables, monnaies locales, construction de filières amorçant une économie circulaire, solutions durables de déplacements, guichets pour la rénovation thermique des bâtiments, production d'énergie renouvelable, évolution des compétences locales... Toutes ces réalisations, en se développant et se reliant, concrétisent et amplifient la marche vers des économies territoriales revitalisées, dans lesquels les flux évoluent en boucles, créant de la valeur pour les entreprises et le territoire et réduisant les impacts environnementaux. Elles conduisent à des sociétés équitables et solidaires apportant le bien vivre aux habitants sur plusieurs générations.

Cet exercice de prospective participe d'une vision de transformations partant des initiatives de terrain. La dynamique portée par ces expérimentations, passées au crible des évaluations citoyennes puis éventuellement corrigées, apporte des bénéfices immédiats en même temps qu'elle construit des protections contre les menaces du futur. Elle suppose de profonds changements des valeurs et des postures. L'économie territoriale durable apparaît comme un élément fort du renouveau dans une logique de co-responsabilité, de bien-être et de transition écologique vers le développement durable.

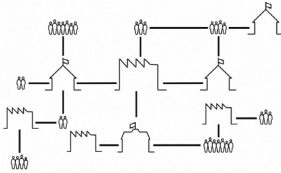


PACTES 21



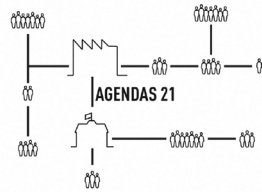
LIMITES DU MODÈLE DE CONSOMMATION

Le modèle de développement économique «prélever-consommer-jeter» apparaît de plus en plus déconnecté des acteurs du territoire et de ses habitants. Les tensions budgétaires des pouvoirs publics, le renchérissement des coûts des matières premières et la dégradation de la qualité de vie qui en découlent invitent à repenser le fonctionnement territorial et à questionner les valeurs motrices de notre société.



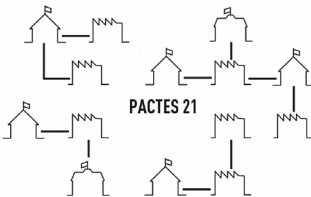
MOBILISATION POUR UNE ÉCONOMIE TERRITORIALE DURABLE

Des initiatives conduites par des entreprises explorent des nouveaux modèles de développement valorisant les ressources du territoire et invitant à travailler sur le sens du collectif : initiatives d'écologie industrielle, participation active à la mutation des compétences locales, facilitation des déplacements domicile/travail, aménagement du temps de travail, circuits courts alimentaires, etc.



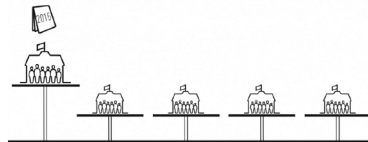
PLANS D'ACTION ET D'INITIATIVES PRIVÉES

Ces acteurs moteurs inventent des formes de services hybrides basés sur des collectifs «publics-privés-citoyens». Ils s'emparent des anciens Agenda 21, définissent de véritables plans d'actions pour une économie territoriale durable et installent une véritable densité des relations, créateur de confiance...



POUR UN ANCRAGE TERRITORIAL

Ces nouveaux Agenda 21 partenariaux conduits par des initiatives privées sont renommés Pactes 21 pour le territoire afin d'affirmer leur recherche d'ancrage territorial et de développement d'un véritable dialogue social territorial. Ils sont portés par un collectif de partenaires qui sont chacun acteurs du projet collectif qu'ils conduisent.



ATELIERS DE CONCERTATION DES ACTEURS

Les pouvoirs publics proposent l'organisation d'ateliers de concertation locale pour interroger ces initiatives vertueuses, assurer leur ouverture au plus grand nombre, l'équilibre et la dimension durable du pacte territorial à un horizon de 5 ans. Tous les ans des ateliers permettent d'évaluer l'impact des Pactes 21, de repérer les initiatives émergentes et d'ajuster la vision.

TASK-FORCE 21

TASK FORCES 21

Les Pactes 21 abandonnent la programmation de Plans d'actions Agenda 21 pour générer des Task Forces multi-acteurs avec une mission précise : des critères sociaux et environnementaux, un plan budgétaire, une autonomie de gouvernance et une gestion par engagements au Pacte régies par la nouvelle Loi 2021 sur les nouvelles formes juridiques de collectifs.

L'INNOVATION ENTREPRENEURIALE

L'entrepreneuriat à grande échelle organisé en Task Forces génère une innovation adaptée sur le territoire chaque fois réinventée à partir du contexte local et de la spécificité des acteurs. En revanche les pouvoirs publics doivent intervenir pour jouer le rôle de facilitateur, garantir l'équité et le caractère durable des initiatives développées.

RESPONSABILITE SOCIALE DES PACTES 21

CERTIFICATS D'UTILITE TERRITORIALE

Pour renforcer la création collective de services publics en bonne équité, l'État instaure les Certificats d'Utilité Territoriale qui remplacent la Contribution Economique Territoriale (CET) – ex. Taxe professionnelle – par l'obligation de démontrer que les activités engagées concourent à la mise en place d'une économie territoriale durable dans le cadre de la RSP [Responsabilité Sociale des Pactes 21]

LE 10% LOCAL

Une part des salaires fixée au maximum à 10% est payée en monnaies locales qui assurent une contre partie aux efforts consentis par les acteurs économiques dans les Pactes 21 et permet de réinjecter ces efforts dans l'économie locale et la qualité des écosystèmes locaux.

ÉCOLOGIE TERRITORIALE

Un véritable écosystème territorial prend forme. Les Task-Forces 21 font évoluer leur processus de production vers un fonctionnement alternatif, dans lequel les flux évoluent en boucles sur le territoire, créant de la valeur pour les entreprises, renforçant l'ancrage local et réduisant des impacts des activités économiques sur le territoire.

Strategic Design Scenarios



Observatoire national des agendas 21 locaux et pratiques territoriales de développement durable



<http://observatoire-territoires-durables.org> - 01 44 93 00 70

Les partenaires de l'Atelier 2013 et de la publication de ce Cahier

